

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 38

Artikel: La mesure du temps : à l'origine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lagano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A propos de la chasse.

LES VERTUS DE LA BÉCASSE

La bécasse qui visite nos bois humides depuis le commencement d'octobre jusqu'au mois d'avril ne s'est recommandée à notre attention, du moins jusqu'à présent, que par l'exquise délicatesse de sa chair. Nos préoccupations à son endroit n'ont pas été au-delà de la fusiller, et de la manger à point ; ses mœurs nous étaient inconnues.

Un naturaliste suédois a fait dernièrement une étude spéciale de ce gibier si cher aux gourmets, et rapporte sur ses vertus des détails fort intéressants.

Constatons d'abord que Monsieur de Buffon a complètement égaré l'opinion publique sur le compte de la bécasse en affirmant que ses voyages ne se font qu'en hauteur, dans la région des airs, et non en longueur, comme ceux des autres oiseaux de passage. Beaucoup, il est vrai, vont passer la saison d'été sur de hautes montagnes, telles que les Alpes et les Pyrénées, au-dessous de la région des neiges ; on en a trouvé sur les sommets de l'Atlas. Quelques-unes même restent sédentaires dans nos bois, aux environs des sources qui ne gèlent jamais. Cependant la masse de la nation, quand vient la saison des amours, se sauve à tire-d'aile vers les régions polaires hantées par les canards et les pingouins.

Il paraît que dans cette tête étroite, sans cervelle, emmanchée d'un long bec, éclairée par deux grands yeux noirs dont l'air bête est proverbial, fermentent des dévouements sublimes, des ruses que le cœur d'une mère peut seul inventer.

Le danger apparaît-il alors que les petits bécassins sont trop jeunes pour se tirer d'affaire au moyen de leurs ailes ; un chien, un renard fait-il irruption, menaçant de croquer sa couvée ? — Soudain la mère saisit un des jeunes entre ses pattes et le serre contre sa poitrine ; elle fuit, rasant la terre, attire l'attention de l'envahisseur par des appels de détresse et des battements d'ailes mal assurés qui promettent une proie facile. Lorsque le maraudeur, ayant pris le change, s'est emballé loin du nid, la bécasse file comme un trait, va déposer son précieux fardeau dans quelque recoin solitaire, puis revient, enlève un autre nourrisson, renouvelant, s'il le faut, le même stratagème, jusqu'à ce qu'elle ait sauvé le dernier Benjamin de sa chère famille.

Si l'ennemi, poursuivant ses entreprises, évalue cette nouvelle retraite, la bécasse reprend les aventures périlleuses d'un second sauvetage jusqu'à épuisement de ses forces, et meurt, s'il le faut, dans un suprême effort.

Les mêmes moyens sont mis en action, lorsque, par suite des intempéries, le nid n'offre plus un abri protecteur. La bécasse se hâte de préparer un nouveau réduit pour y transporter la nichée.

Quel dommage qu'un oiseau si vertueux possède une chair si prisée. Désormais, il sera difficile de savourer une aile de bécasse sans

éprouver une commotion d'attendrissement.

On dit, toutefois, que le père bécasse, qui n'entend rien à l'abnégation et aux nobles sentiments, se sauve à tire d'aile dès la première alerte, laissant dans l'embarras la mère et les enfants. C'est à lui, disent les gens du Nord, qu'il convient de reporter l'invention de la fameuse devise : « chacun pour soi », que nos grands politiques lui ont volée.

(Le Figaro, de 1884.)

La mesure du temps à l'origine.

Les hommes réunis en société ne tardèrent pas à sentir le besoin de la division du temps, et bientôt ils durent chercher les moyens de l'effectuer. Les retours périodiques des jours et des nuits furent le premier moyen de division qu'ils employèrent, et quand ils s'aperçurent que ces durées étaient très inégales, suivant les saisons, ils imaginèrent de prendre, pour avoir des durées sensiblement égales, le temps qui s'écoule d'un midi au midi du jour suivant ; ce fut là le *jour astronomique*.

Cet espace de temps était un peu long ; on le subdivisa en 24 parties égales appelées *heures*. On croit que les Egyptiens eurent les premiers cette idée. Ce sont eux du reste qui, les premiers, ont eu une astronomie régulière.

Les Grecs et les Romains divisèrent le jour naturel en 4 parties qu'ils nommèrent *veilles*, division très inexacte, puisque la longueur de leur jour variait suivant les saisons, et par conséquent la longueur de leur veille.

On fut obligé de recourir à la marche du soleil pour obtenir une subdivision du jour passablement exacte, et on imagina les *cadrans solaires*. Chacun sait que ces cadrans étaient des surfaces planes ou autres, sur lesquelles se projetait l'ombre d'une broche appelée style. Cette ombre, en tombant sur telle ou telle ligne tracée sur la surface, indiquait dans quelle division du jour on se trouvait. — L'invention du cadran solaire est attribuée aux Grecs.

Cette manière de mesurer le temps au moyen de cet appareil ne pouvait satisfaire entièrement, puisque pendant la nuit ou pendant les jours nébuleux il devenait inutile.

Pour remédier à cet inconvénient, on imagina la *clepsydre*, machine composée de deux vases qui communiquaient par un tube très étroit. L'un de ces vases contenait de l'eau ou du sable que l'on faisait couler dans l'autre vase ; puis on retournait l'appareil à chaque division du temps que l'écoulement total indiquait.

Quand on eut reconnu l'inexactitude, et le peu de commodité de la *clepsydre*, on la perfectionna ; on mit une plus grande quantité d'eau dans le vase inférieur, sur la surface de laquelle fut placé un flotteur de liège. Celui-ci mis en communication avec un rouage qu'il faisait marcher par son exhaussement graduel, procurait l'indication du temps écoulé.

La plus ancienne clepsydre dont il soit parlé dans l'histoire, est attribuée au philosophe Platon, qui naquit à Athènes l'an 429 avant Jésus-Christ.

Ctésibius, célèbre mathématicien d'Alexandrie, fit exécuter, l'an 120 avant Jésus-Christ, une horloge hydraulique qui passa pour une merveille.

Pendant les dix premiers siècles de l'ère chrétienne, on ne fit usage que de cadrans solaires, ou de clepsydres perfectionnées appelées *horloges à eau*. Il est facile de comprendre combien peu d'ex-

xactitude on pouvait obtenir au moyen de ces dernières machines, qui, pour la plupart, étaient fort compliquées ; l'eau qui en était le principe moteur, ne leur donnait pas une grande régularité, étant sujette à l'influence de l'atmosphère et ne présentant pas d'uniformité dans son écoulement.

On fut donc obligé de recourir à un autre principe de *force* et l'on imagina d'employer un poids qui, par son mouvement de descente, communiquait celui-ci au rouage auquel il était suspendu.

Les uns attribuent cette invention à Sylvestre II, élu pape en 999, d'autres à Pacifique, de Vérone, né en 776 et mort en 844 ; on lui doit aussi celle de l'*échappement*, mécanisme destiné, au moyen d'un balancier, à retarder la trop grande vitesse que le poids, en descendant, aurait donné aux roues. Le balancier était horizontal et a reçu le nom d'*échappement à roue de rencontre*.

Jusqu'au XIV^e siècle, on ne vit pas de grands progrès dans la construction des horloges, qui commencèrent seulement à se répandre en Angleterre, en Italie et en Allemagne. On trouva le moyen de leur faire indiquer, outre l'heure, les jours, les mois et les fêtes.

De Vik, en Allemagne, construisit la première horloge à sonnerie.

Depuis cette époque jusqu'au XVI^e siècle, on vit plusieurs religieux, qui avaient des connaissances en mécanique, donner leurs soins à la construction d'horloges qui devaient servir pour l'usage de leur couvent.

Quand on eut des *horloges à poids*, qui ne pouvaient se déplacer, on chercha le moyen d'en construire de portatives. On y réussit en plaçant le balancier dans une autre position que l'horizontale, et en remplaçant le poids par un ressort fait d'une lame d'acier flexible qu'on roula dans un cylindre creux, ressort qui, en se déroulant, produisait une force motrice capable de mettre en mouvement les rouages de l'horloge.

Ces modifications eurent lieu environ deux siècles après que les horloges à poids eurent été répandues, c'est-à-dire vers le XVI^e siècle. Ces horloges ainsi modifiées reçurent le nom de *montres*.

Le célèbre Galilée, né en Toscane, l'an 1564, rendit le plus grand service à l'art de mesurer le temps, par la découverte qu'il fit des lois du mouvement du *pendule*.

On sait qu'on nomme pendule un fil ou une tige quelconque suspendue par un bout dans une position verticale. A l'autre bout est attaché un corps pesant, de fer ou de plomb.

Cet habile géomètre, considérant un jour les oscillations d'un lustre suspendu à une voûte d'église, remarqua que toutes étaient égales en durée, quoiqu'elles diminuassent d'étendue. Il découvrit encore que les oscillations étaient d'autant plus lentes que le pendule était long. Cette découverte lui fournit un moyen très sûr pour compter les instants dans les expériences qu'il fit sur la chute des corps ; mais il n'eut pas l'idée de l'appliquer aux horloges.

C'est à Huyghens, né à la Haye, en 1629, qu'on doit la première horloge à pendule. Avec cette modification, les horloges de maison portèrent depuis lors le nom d'horloges à pendule ou simplement celui de *Pendules*.

Cette invention procura aux horloges une régularité bien plus grande que l'ancien balancier.

Parmi les artistes qui, par leur génie et leur habileté, ont contribué à amener l'horloge au point où elle en est de nos jours, il faut citer deux Anglais, *Clement*, qui inventa l'*échappement à ancre*, et *Graham*, qui le perfectionna ; deux Français, *Le*

Roy et Le Paule; un Suisse, *Berthoud* auquel on doit les progrès les plus remarquables de l'horlogerie astronomique.

Avant de terminer ce petit aperçu historique, nous devons dire un mot d'une invention très importante, qui a donné aux horloges, pendules et chronomètres une régularité de marche que jamais on n'aurait osé espérer; c'est celle des *compensateurs*.

On avait remarqué que les horloges tendaient à avancer en hiver et à retarder dans les chaleurs de l'été. La physique vint expliquer ce phénomène en découvrant les lois de la dilatation des métaux. Elle reconnut que tous les métaux s'allongent ou se dilatent par la chaleur, et se retirent par le froid; elle alla jusqu'à déterminer la quantité dont ces métaux s'allongent suivant le degré de chaleur et suivant leur nature.

On a trouvé par exemple que le fer et le cuivre s'allongent, pour un même degré, le fer comme 6 et le cuivre comme 9.

On vit alors clairement pourquoi les horloges avançaient en hiver: le froid, raccourcissant la tige du pendule, précipitait son mouvement. Profitant de ces données, on appliqua au pendule une combinaison de plusieurs barres, les unes d'acier et les autres de laiton, disposées de manière à ce que l'effet dû à la dilatation des premières se trouvât compensé par la dilatation, en sens inverse, des secondes. Par cet artifice ingénieux, la véritable longueur du pendule reste toujours la même dans toutes les variations de température.

Encore une pétition !

Où s'en vont les choses d'antan ? Où êtes-vous passées, antiques coutumes de nos pères, si pleines de charme, si naïves souvent; vous dont l'ancienneté était marquée d'un cachet d'originalité ? Il semblait que notre petit pays les garderait plus longtemps que d'autres, mais, hélas ! ce siècle est utilitaire et égalitaire à tous égards, aussi place aux innovations, aux réformes, et reléguons au vieux fer tout ce qui ne rapporte rien !

Avez-vous jamais passé, cher lecteur, un mercredi après-midi, sur la place de la Riponne, vers deux heures environ ? Oui, n'est-ce pas ? Et là vous vous êtes arrêté, sûrement, pour regarder défiler nos *cadets*, musique en tête, se rendant en Beaulieu, pour y faire « l'Exercice ».

Si, dans les rangs de ces petits soldats, vous avez un fils, un ami, un parent, et même sans cela, vous les suivez d'un regard ému. Ils ont l'air si braves, si fiers, si bien pénétrés de leur rôle.

Et les fillettes, qui se sont échappées de la maison pour voir passer le petit ami dont on recevra la carte de bal pour la Fête du Bois, se tiennent au passage du cortège et rougissent bien fort quand elles reçoivent un gentil salut militaire ! Il est si joli dans son uniforme; n'est-ce pas quel air martial cela lui donne !

Braves petits cadets ! dans un an ou deux, vous aussi serez passés à l'état de souvenir.

Plus d'uniforme, plus de musique militaire, plus de *petite guerre* dans les plaines du Loup. Ce sont les flemmards qui triomphent et aussi les mamans qui veulent élever leur fils dans du coton : « Ce pauvre chéri ! pense donc, il revenait si fatigué, si échauffé ; et il fallait encore faire des devoirs après ça ! »

Celles qui ne sont pas contentes, par exemple, ce sont les demoiselles. Voyez-vous cette Fête du Bois sans cadets ! Qui jouera la diane sous leur fenêtre pour indiquer que le temps est beau et que la fête aura lieu ? Qui tirera du canon pour annoncer leur arrivée au bois ?

Sûrement, Messieurs les grands conseillers n'ont pas songé à toutes ces graves choses, quand ils ont voté la suppression, ô cher corps des cadets !

Si seulement les femmes avaient le droit de vote, c'est là que les choses se passeraient autrement.

Mais, j'y songe, il reste une chose à faire, mesdemoiselles, pétitionnons ! Vous savez, on connaît les pétitions, au Grand Conseil, et il paraît que cela a du poids puisque on en fait tant !

Donc, c'est entendu, nous allons nommer un comité qui arrangera notre affaire, et nous pourrions encore crier : « Vive le corps des cadets de la ville de Lausanne ! » M. J.

C'est à une main féminine que nous devons le charmant article qui précède. En lui faisant nos sincères compliments, nous nous plaisons à espérer qu'à l'avenir elle voudra bien consacrer, de temps en temps, quelques lignes au *Conteur*.

Les illettrés dans l'armée française.

Le journal *La France* publie un intéressant article sur les illettrés dans l'armée française. Nous extrayons les passages suivants :

« Vous en douteriez-vous ? Malgré le développement considérable donné à l'instruction publique on trouve encore aujourd'hui beaucoup d'illettrés parmi les jeunes hommes, et c'est au régiment que le décompte s'en établit le plus facilement. Francisque Sarcey me montrait l'autre jour un rapport de capitaine instructeur, d'après lequel il y aurait, dans certains régiments, 36 illettrés sur 240 soldats environ.

» Sur ces 36 illettrés, cinq ou six épellent sans pouvoir lire et avec une difficulté extrême. Tous les autres ignorent les principes les plus élémentaires de la lecture, et il faut huit mois, paraît-il, d'un travail assidu et de leçons données par de zélés professeurs, pris parmi les soldats appartenant au corps enseignant, pour leur apprendre à lire et à écrire à peu près convenablement.

» A tous ?

» Oh ! non pas ! Sur cent soldats entrés illettrés au régiment, il en reste une dizaine sur qui le maître s'est escrimé en vain. Et ceux-là ne sont pourtant pas des crétins puisqu'ils apprennent très bien les exercices militaires. Mais ils restent illettrés.

» Et Francisque Sarcey me disait, après m'avoir fourni ces détails :

« — C'est une chose qui paraît bizarre et presque inexplicable. Quoi ! il y a donc des hommes qui, sans être nés idiots, ont la tête si dure qu'il est absolument impossible de leur apprendre cette petite chose qui semble si simple : lire et écrire ? Cette petite chose, hélas ! n'est pas si simple qu'on le croit. Ce qui nous en dissimule l'horrible difficulté c'est que nous l'avons apprise à l'âge où le cerveau est tendre et la mémoire souple. Et combien de temps avons-nous mis à cette étude ? Personne ne le saurait dire. C'est goutte à goutte que cette connaissance nous a été versée. Nous est-il possible de nous rappeler au juste à quel moment de notre vie nous avons su lire ? Cela nous est venu lentement, jour à jour, après d'innombrables leçons et, souvent, après des torrents de larmes versées. Mais, l'homme étant fait, c'est le diable pour enfoncer, dans une cervelle que la nature et l'âge ont durcie, cette science si effroyablement complexe. J'ai eu, moi qui vous parle, un valet de chambre entre les mains, et qui était arrivé à sa quarantième année sans savoir lire. »

A propos des anciennes postes.

Voici quelques communications intéressantes qu'on a bien voulu nous faire à l'occasion de la publication de notre brochure sur le *Bon vieux temps des diligences* :

Monsieur,

J'ai eu connaissance d'une bonne partie de ce qui fait l'objet de votre publication sur le bon vieux temps des diligences. Je suis âgé de 73 ans, et mes

parents ont été pendant longtemps, depuis 1827, entrepreneurs du transport des postes. Mon père et mon oncle faisaient l'office de postillons de Montpreveyres à Lucens ; mais ils conduisaient étant à cheval. Il n'y avait pas de grandes guides ; ce n'est que depuis le 1^{er} juillet 1838 qu'on a commencé à conduire au moyen de celles-ci, depuis le siège. Et avant cette époque, il n'y avait pas de freins mécaniques aux voitures, mais seulement des sabots, pour les fortes rampes. Un de vos abonnés.

On nous a adressé, en outre, à titre de curiosité, un bulletin délivré par le bureau des postes de Berne, pour un voyage de Berne à Neuchâtel. Il est ainsi conçu :

Bulletin délivré à MM. Lajoux.

Départ du 1^{er} août 1839, à cinq heures du matin.

Pour deux places de Berne à Neuchâtel

somme payée L. 8

Guides aux postillons (sans autre pour-boire) . . . 4 } L. 9

Puis, sur une étiquette rouge collée au coin de ce bulletin, on lit :

Pour être éveillé, on peut se faire inscrire au Bureau des Voyageurs.

D'un autre côté, on nous écrit de Genève :

« Ayant beaucoup voyagé en Suisse avant les chemins de fer, votre petit ouvrage m'a beaucoup intéressé. Je me rappelle entre autres qu'étant parti de Genève un dimanche matin, 12 décembre 1854, à midi, j'arrivai à Hérissau, le mardi soir, après avoir été en diligence jusqu'à Zurich, de là, en bateau jusqu'à Utznach, en diligence jusqu'à Lichtensteig, et en traineau jusqu'à Hérissau.

» Au retour, pour cause de neige fraîche, nous avons mis 28 heures de Berne à Genève.

» Mais quels braves conducteurs nous avions à cette époque ! — Ils sont probablement aussi braves maintenant, seulement on ne les voit plus guère si on ne traverse pas les Alpes.

» La vie de diligence était presque une vie de famille ; chacun s'ingéniait à être agréable aux voisins, et l'on s'amusait autrement qu'en chemin de fer. Ce qui ne veut pas dire pourtant qu'il faille en revenir au vieux mode de locomotion, mais il est bon d'en fixer le souvenir, et il aurait été regrettable que votre livre ne parût pas. » C. R.

Enfin, un de nos lecteurs nous communique le renseignement suivant :

» Jusque vers 1840, il n'y avait pas d'autre communication postale entre Oron et Lausanne qu'un messager qui faisait le voyage une fois par semaine avec son petit char. Il partait ordinairement d'Oron le vendredi, dans la nuit, et revenait le samedi ou le dimanche, avec les paquets et les lettres. »

La Tour de Gourze.

HISTOIRE ET LÉGENDE.

Par L. Vulliamin.

V

« — Vous croyez donc, dis-je à mon guide, que les Bohémiens ont remporté de ces lieux des trésors enfouis dans la tour ?

« — Les uns disent que oui, les autres que non. Ce qui m'en ferait douter, c'est que, avant leur arrivée, un seigneur de Milan avait acheté la tour de Gourze, comme eux, je le crois, dans la pensée de s'enrichir. Il se nommait Jean de Cantoro (*). Il s'était placé sous le patronage de Saint-Maurice, qu'il croyait le saint le plus accrédité du pays. Je ne sais s'il trouva ce qu'il cherchait ; mais assurément il ne trouva pas le bonheur, dont la cupidité ne connaît pas le chemin.

» Il avait une fille, si belle, si sage, qu'elle ravissait tous les cœurs. La voix de cette enfant était un chalumeau, à travers lequel le

(*) Un noble Milanais, Jean de Canturio, acheta, en effet, le fief de Gourze, en 1397, de l'évêque Guillaume de Monthonnex ; il n'y fit qu'un court séjour et se retira à Saint-Maurice, s'il faut en croire la tradition.